



DES VALEURS À PARTAGER

PRIX CULTURE & CREATION PRODUIT EN BRETAGNE 2010

Grand Prix du Livre Produit en Bretagne

- REGLEMENT DE L'EDITION 2010 -

- Article 1 :** Le Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE est ouvert aux maisons d'édition installées dans l'un des 5 départements de la Bretagne historique.
- Article 2 :** Le Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE s'adresse aux ouvrages suivants :
1. la catégorie beaux livres ou livres documentaires, de belle qualité graphique, illustrés, à présentation soignée, sous couverture rigide cartonnée ou reliée, avec ou sans jaquette, ou sous emboîtement
 2. la catégorie Romans (incluant les romans policiers)
 3. Un prix supplémentaire pourra être remis à un ouvrage en langue bretonne, en fonction des ouvrages participants et de la notation obtenue.
- Article 3:** Quelle que soit la forme de diffusion de l'ouvrage, celui-ci doit être présent en librairie en Bretagne. L'ouvrage doit avoir un rapport avec la Bretagne, que ce soit par le contenu, par l'auteur... Dans la mesure du possible, l'ouvrage doit avoir été imprimé par une société située en Bretagne.
- Article 4:** Le Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE est annuel. Il s'applique cette année aux ouvrages édités entre le 1^{er} avril 2009 et le 1^{er} avril 2010, date de parution impérative.
- Article 5 :** La maison d'édition s'engage à demander l'accord de l'auteur avant la présentation de l'ouvrage au Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE 2010.
- Article 6 :** Le Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE est décerné par un jury composé de libraires, animateurs de librairies traditionnelles ou spécialisées, ou espaces culturels ou grandes surfaces ayant un rayon « livres » tenu par un responsable permanent... Les décisions du jury sont sans appel.
- Article 7 :** Le Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE 2010 sera remis le 7 mai 2010, à l'occasion de la remise des Prix Culture & Création, lors d'une soirée ouverte au public au Palais des Arts de Vannes (56).
Les lauréats (auteur et éditeur) prendront toutes leurs dispositions pour être présents à cette manifestation.
- Article 8 :** Les ouvrages en compétition sont à adresser en 2 exemplaires **avant le 15 janvier 2010** à :
PRODUIT EN BRETAGNE – Grand Prix du Livre 2010
2 Avenue de Provence – CS 23812 - 29238 BREST cedex 3
- Pour tout renseignement : Tél : 02-98-47-94-88 / Fax : 02-98-47-38-04 – veronique.leberre@produitenbretagne.com*
- Article 9 :** Le livre distingué, son ou ses éditeurs, son ou ses auteurs, bénéficieront d'une promotion concrète par PRODUIT EN BRETAGNE, en lien avec les partenariats que Produit en Bretagne a noués avec les Espaces Culturels E.Leclerc, le magazine Ar Men, notamment. En aucun cas PRODUIT EN BRETAGNE ne pourra être tenue responsable des retombées commerciales relatives à l'obtention du prix.
- Article 10 :** La participation au Grand Prix du Livre PRODUIT EN BRETAGNE implique l'acceptation du présent règlement. Ce règlement peut être obtenu sur simple demande formulée auprès de l'Association.

* * * * *